

# La de Lettre de Tresses ensemble !



Journal de la majorité municipale – juin 2019



Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la salle socioculturelle le 25 mars 2019



Projet de salle socioculturelle (architecte Bertrand Nivellet)

**C**hères Tressoises, Chers Tressois,  
Depuis que vous nous avez fait confiance il y a cinq ans, nous vous rendons compte chaque printemps de nos actions et de notre engagement quotidien à vos côtés.

**Vous trouverez dans cette lettre, entièrement financée par les élus de la majorité, les récentes réalisations que nous avons menées et les projets en cours élaborés avec vous et dans l'intérêt général. Nous nous attachons ainsi, encore et toujours, à faire de Tresses une commune à taille humaine où chacun, Tressois de longue date comme nouvel arrivant, peut vivre, agir, s'épanouir, s'instruire et se détendre.**

**Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2020. Dans les prochains mois, nous viendrons à votre rencontre, non plus seulement en tant qu'élus aux affaires qui vous consultent et recueillent votre avis sur les projets en cours ou à court terme, mais dans la perspective d'imaginer et de construire avec vous et selon votre souhait d'implication, l'avenir, le projet de notre commune pour les prochaines années.**

**A bientôt dans les commerces, associations, équipements sportifs et culturels, rues et parcs ou lors des nombreux événements et animations de notre commune.**

**ÉDITO**

**COMMUNE  
À TAILLE  
HUMAINE**

**CONSTRUIRE  
L'AVENIR  
ENSEMBLE**

Retrouvez chaque jour l'actualité de notre commune sur notre page Facebook Tresses Ensemble Christian Soubie et abonnez-vous à notre newsletter par mail à [tresses.ensemble@orange.fr](mailto:tresses.ensemble@orange.fr)



Réunion de concertation

## Echanger et construire ensemble

**D**iscuter avec les habitants, les faire participer à la construction de la décision publique par la concertation, le dialogue, l'information, la proximité est notre méthode depuis de nombreuses années.

Un samedi par mois, le Maire, Christian Soubie, vient à votre rencontre, lotissement par lotissement et rue par rue, pour engager la discussion et recueillir vos attentes et doléances. Parallèlement, depuis 2016, quatre conseillers de secteur sont vos interlocuteurs privilégiés, vous écoutent et prennent en compte vos remarques, questions, idées ou souhaits.

Régulièrement, nous organisons des rencontres avec les Tressois pour présenter, échanger, élaborer les projets d'aménagement ou les animations à venir. Réunions publiques, réunions des présidents de lotissements, commissions extramunicipales associant élus et citoyens, groupes de travail, votations... sont vos moyens d'expression.

Nous avons souhaité aller plus loin dans l'association citoyenne et avons mis en place le Forum Tressois, espace citoyen de dialogue et de concertation. Il contribue à permettre à la démocratie participative locale de s'exercer dans un cadre constructif et efficace ; il associe les habitants en sollicitant leur expertise d'usagers sur les questions et projets d'intérêts communaux et ainsi, enrichit le débat public.

**Composé de 12 habitants tirés au sort puis volontaires, le Forum Tressois se réunit une fois par trimestre et est associé, selon l'intérêt manifesté par ses membres, aux groupes de travail sur les problématiques de voirie et de circulation, l'aménagement du parc Marès, les projets de restructuration de l'école maternelle et d'aménagement de l'entrée de l'école élémentaire.**



Matinée d'accueil des nouveaux Tressois

## Co-construction d'un projet : l'exemple de la restructuration de l'école maternelle

**N**ous avons lancé le projet de restructuration de l'école maternelle dont les enjeux sont la création et la réorganisation de classes, de la salle de motricité et de la salle de restauration. Les espaces seront ainsi agrandis, sécurisés et mieux adaptés au bien-être des enfants et des adultes.

Pour co-construire le projet, nous avons mis en place un comité de pilotage avec notamment l'Inspection Académique et un groupe de travail composé de la directrice de l'école, de représentants des agents municipaux présents auprès des élèves et les représentants des parents. Parmi les différents scénarii proposés, un consensus a été dégagé sur lequel reposera le cahier des charges du futur architecte de l'école. Il comprendra l'intégration d'une possible 8<sup>ème</sup> classe. Le projet a été présenté au Département qui l'a approuvé et le soutient financièrement.

Ce projet, ainsi que celui de rénovation de l'entrée de l'école élémentaire, a été récemment revu avec ce même groupe auquel se sont associés la Déléguée Départementale de l'Education Nationale, les Francas et le Forum Tressois. Le projet se poursuit et à la rentrée 2022, les petits Tressois découvriront leur nouvelle école.

## Faire vivre la solidarité

Le Centre Communal d'Action Sociale, structure de proximité au cœur des solidarités, propose sous condition de ressources, des aides financières destinées à favoriser la mobilité et le maintien à domicile.

Afin de rendre plus accessible l'achat d'un vélo à assistance électrique, la commune accorde aux Tressois-es une aide de 100 euros qui s'ajoute à l'aide de 100 euros versée par l'Etat.

Il est parfois nécessaire de faire appel à un service de téléassistance. La Mairie, au travers du CCAS, prend en charge l'installation de cet équipement à hauteur de 30 euros.



**Chèque asso : 20 euros d'aide aux moins de 18 ans pour financer leur adhésion à une association sportive, culturelle ou de loisirs tressoise**

### Repas des anciens



## Maîtriser la pression foncière et permettre à tous de se loger



Selon le Plan Local de l'Urbanisme élaboré et voté après plusieurs mois de concertation, seul un tiers de la commune est situé en zone construite ou constructible afin de maîtriser l'étalement urbain et l'artificialisation des sols.

Les constructions de logements aux loyers accessibles au plus grand nombre ont permis à plusieurs familles tressoises de s'inscrire dans un parcours résidentiel au sein de la commune qu'elles ont choisi d'habiter : location d'un logement social ; construction de leur maison sur un terrain au sein d'un programme social d'accèsion à la propriété.

La commune disposera dans les prochains mois d'une Résidence Service Séniors proposant 65 logements intermédiaires entre la maison, devenue trop grande et inadaptée, et la maison de retraite. Les résidents, seuls ou en couple, pourront y trouver animations, convivialité et différents services adaptés à leurs besoins.

Il y a quelques semaines, nous avons inauguré le presbytère rénové au côté de l'Abbé Michel Varachaud, qui habite ce bâtiment patrimonial depuis maintenant 48 ans.

Nous avons mis aux normes d'accessibilité les salles d'activité du presbytère.

Comme en 1832, les Tressoises et Tressois ont répondu à l'appel de souscription publique et ont participé à cette rénovation ainsi que les paroissiens du secteur.



**Depuis 10 ans et comme nous nous y étions engagés, la commune a connu une augmentation maîtrisée (+50 habitants par an en moyenne) et nous avons atteint le taux légal de 20 % de résidences principales en logements sociaux. À l'horizon 2020, la commune comptera 4800 habitants.**



## Des finances maîtrisées grâce à une gestion rigoureuse et la recherche d'économies

Une gestion rigoureuse et économe de l'argent public nous a permis ces dernières années de développer les services à la population, d'entretenir la commune en réalisant notamment 19 km de trottoirs et près de 6 supplémentaires cette année, de proposer événements culturels et festifs et de réaliser des équipements de qualité comme la salle multisports de Pétrus.

Et cela, sans augmentation des taux des impôts locaux depuis 2011 malgré la baisse constante des dotations versées par l'Etat (de 142 € par habitant en 2012 à 57 € en 2019 soit - 60%).



## Favoriser et promouvoir la pratique sportive

Nous poursuivons l'objectif d'ouvrir la pratique sportive au plus grand nombre.

Le sport, par sa fonction sociale et éducative, participe en effet à la cohésion sociale, la création et le développement de liens entre les citoyens d'horizons différents. Des valeurs qui nous sont chères.



Depuis 2017, Tresses dispose du label « sport pour tous » délivré aux communes qui développent une politique sportive ouverte à l'ensemble des habitants (enfants, jeunes, personnes en situation de handicap, seniors...).

Le succès et l'utilité de la salle multisports de Pétrus, inaugurée il y a un an, ne cessent de se confirmer. Cet espace sportif multifonctionnel propose à près de 500 licenciés, 850 m<sup>2</sup> d'espaces accessibles et équipés : un dojo, une salle de gym et de danse, une salle de sport-détente, 4 vestiaires, une salle de réunion et un grand hall d'accueil.

Cet équipement complète l'offre sportive de la commune qui compte aussi une salle des sports en centre bourg où se pratique le basket et le sport scolaire, des terrains de foot et de tennis, un terrain multisports, un terrain de pétanque...

Tous ces équipements ne pourraient fonctionner sans la richesse et la diversité des associations et l'engagement quotidien et continu des bénévoles.

## Poursuivre une politique éducative ambitieuse

L'éducation est une priorité : la commune investit chaque année environ 900 euros par élève pour une scolarité réussie dans des conditions optimales d'accueil.

Après consultation des parents, nos écoliers sont revenus à la semaine des 4 jours. Le succès des activités proposées gratuitement durant la pose méridienne s'étant confirmé, nous avons poursuivi les ateliers du midi et les élèves peuvent à leur gré, s'inscrire aux « petits samouraïs », aux échecs, s'initier aux sciences et à la robotique, aller à la bibliothèque...

L'école élémentaire a fait l'objet d'un vaste chantier ces derniers mois avec la réfection des toilettes des enfants et des adultes, de la salle des professeurs et des couloirs. Ces travaux seront complétés dans les prochains mois par l'aménagement de l'entrée de l'école (sécurisation, pose d'un nouveau portail, création d'un abri vélo...) et l'installation de nouveaux jeux dans le parc de la Mairie.

Parallèlement, le projet de restructuration de l'école maternelle se poursuit.



**Les écoles sont ainsi au centre de nos attentions et, lors de la prochaine rentrée, nous bénéficierons de deux classes supplémentaires, l'une à la maternelle et l'autre à l'élémentaire. Dire qu'il n'y a pas si longtemps, nous nous battions au côté des parents d'élèves pour éviter la suppression d'une classe à l'école !**



## Respecter le cycle de la nature et protéger l'environnement, embellir la commune

La commune de Tresses se compose aux deux tiers d'espaces verts ou agricoles, ce qui la distingue des autres communes à proximité directe de la rocade. Afin de préserver cette qualité de vie chère aux Tressois, nous avons atteint en 2016 l'objectif Zéro Phyto par le changement des pratiques et l'utilisation de nouvelles techniques.

Le recours aux méthodes alternatives, respectueuses des cycles naturels est le signe d'un village en bonne santé qui a le souci de protéger les habitants, les sols, la flore et la faune des effets néfastes des polluants.

Tout cela contribue à changer notre regard sur la nature et « sa spon-tanéité » en zone urbanisée. Dans cet esprit, nous avons engagé l'enherbement du cimetière. Cette végétalisation retrouvée contribue à embellir le cimetière et apporte plus de sérénité aux visiteurs.

Parmi les méthodes alternatives mises en place, il en est une qui ravit petits et grands : l'éco-pâturage ou l'entretien des espaces verts par des animaux. A Tresses, ce sont ainsi près de 10 hectares qui sont chaque année préservés d'un fauchage mécanique.



**Bientôt, le Parc Marès viendra compléter l'offre de lieux de détente et de loisirs de notre commune. En 2010, l'équipe municipale a décidé d'acheter en viager le Domaine de Marès, afin de le préserver de l'appétit des promoteurs immobiliers. En concertation avec les membres du Forum Tressois et les souhaits exprimés des Tressois, le parti pris pour ce parc est celui de mettre la nature au cœur du projet d'aménagement.**

## Favoriser l'accès à la culture

La commune propose tout au long de l'année des spectacles tout public et jeune public, le Festival Culture BazAar qui touche à chaque édition un public plus large, les journées du patrimoine et des expositions de peintures et sculptures au printemps et de photographies à l'automne.

La médiathèque offre un choix diversifié et riche de découvertes de livres pour tous les âges, revues, magazines, DVD, jeux vidéo mais aussi une Sitothèque (sélection de site internet, blogs, podcasts...), un club lecture et les Chocothèques qui passionnent les plus petits.



Nous soutenons les associations culturelles et de loisirs grâce au chèque asso (aide de 20 euros pour payer les adhésions), les subventions annuelles et la mise à disposition gracieuse de lieux pour exercer leurs activités et accueillir leurs adhérents. Les Chais de Marès en sont un très bel exemple !

D'ici quelques mois, la nouvelle salle permettra en un même lieu l'accueil de manifestations associatives et scolaires (loto, repas, assemblées générales, spectacles de fin d'année...), d'expositions et d'artistes chanteurs, danseurs, comédiens... dans des conditions optimales de confort et d'écoute.

## STOP A LA DESINFORMATION



### VRAI/FAUX

le Nouvel élan tressois, entre fausses informations et critique systématique !

**Nous déplorons, hélas, à nouveau les mensonges de la minorité, cette fabrique de dénigrement systématique. Revue de détail de ces fake-news (suite).**

## SCOLAIRE

« Aucune démarche officielle de la mairie n'a été entreprise pour ouvrir une classe supplémentaire à l'école maternelle » (gazette n°30) – « les ouvertures de classe ne sont pas automatiques (...) il faut en faire la demande » (gazette n°33)

● L'ouverture d'une classe relève exclusivement de l'Education Nationale qui nomme un enseignant. Les échanges avec l'Education nationale sont réguliers et même quotidiens à mesure que la date de la rentrée approche. Le jour même de la rentrée 2018 l'Inspecteur a été reçu dans le bureau du Maire où il lui a été rappelé notre souhait qu'une nouvelle classe soit ouverte ; il a dénombré les effectifs et indiqué que le compte n'y était pas. Nous avons poursuivi les démarches inlassablement ; le Maire et la première adjointe ont été reçus par le Directeur académique le 6 mars dernier et nous avons l'assurance que deux classes seront ouvertes à la rentrée 2019.

« Le futur projet d'agrandissement de la Maternelle ne résout pas la problématique » (gazette n°30)

● Ce projet a été proposé par la majorité et discuté avec les parents d'élèves, les enseignants, l'Inspection d'académie, les Francas, les agents municipaux. Il est le fruit de ce travail consensuel et toutes les parties trouvent que c'est un bon projet. Les plans en ont été signés par la Directrice de l'école et laissent la place à l'ajout d'une huitième classe. Comme à son habitude à aucun moment la minorité ne s'est intéressée au travail réalisé sauf à présent pour le critiquer...

« La boom d'Halloween organisée par la mairie en partenariat avec la Fcpe a été copiée sur une idée de Fargues » (gazette n°31)

● L'idée de cette boom pour les enfants n'est pas venue d'ailleurs mais d'une discussion entre la mairie et les parents d'élèves. Quand cela se pratique dans les communes alentour, il s'agit de manifestations privées et payantes. Chez nous c'est public et gratuit.

**[www.facebook.com/tresses.ensemble](http://www.facebook.com/tresses.ensemble) - <http://tressesensemble.blogspot.fr/>**

« Les compteurs électriques sont la propriété des communes ; s'opposer au déploiement des compteurs Linky relève du pouvoir de la commune » (compte-rendu de la réunion du 5 décembre).

● Pour que chacun puisse se faire une idée la Mairie a proposé une salle au collectif Stop Linky pour tenir une réunion publique et a demandé à Enedis de tenir une permanence d'information. En revanche ce qu'écrit la minorité est doublement faux : à Tresses comme dans la quasi-totalité des communes de Gironde les compteurs appartiennent au syndicat d'énergie électrique (Sdeeg) et le juge administratif condamne les communes qui s'opposent aux nouveaux compteurs.

« Les habitants votent tous les six ans mais, entre, on ne leur demande pas leur avis. » (Sud-ouest 16 janvier)

● Pour faire vivre la démocratie participative au quotidien, les élus sont en permanence à l'écoute des Tressois qui sont en outre régulièrement consultés en toute transparence : commissions extra-municipales, votations populaires, réunions publiques, consultations des présidents de lotissements, contacts directs avec les conseillers de quartier, visites de terrain du Maire systématiquement suivies d'un compte-rendu écrit etc. Tout cela, nous le faisons depuis fort longtemps. Nous venons également d'organiser le Grand Débat sur nos coteaux et d'installer le Forum Tressois composé de citoyens tirés au sort sur les listes électorales.

« Les consultations servent d'alibi car les décisions sont déjà prises » (gazette n°28)

● Parmi bien d'autres voici trois exemples de décisions prises après concertation et non avant. La consultation sur les rythmes scolaires a permis de revenir à la semaine de 4 jours alors que l'organisation reposait sur 4 jours et demi de classe. La consultation sur la voirie chemin de Fabre et Hauts de Fabre a permis de changer le projet initial porté par le promoteur. Une consultation est en cours sur le choix d'affectation du futur lycée.

« A Tresses le système de gouvernance municipale oublie souvent la minorité » (gazette n°28)

● Tresses offre une tribune à la minorité dans les pages du magazine municipal, met régulièrement à disposition des salles municipales pour la tenue de permanences et réunions politiques, relaie la parole de la minorité sur le site internet de la commune etc. Aucune commune de la communauté de communes n'en fait autant.

« Les élus de la majorité ne voulaient pas informer les Tressois de la mise à disposition d'un cahier de doléances » (gazette n°32)

● La municipalité a décidé de mettre un cahier de doléances à disposition des habitants. Il a été posé à la vue de tous à l'accueil de la mairie et les Tressois ont été informés de cela. Dans le cadre du Grand Débat, le Maire de Tresses a de plus organisé 3 débats sur le territoire en associant 6 communes.

« forum né sans concertation » (Sud-Ouest 16 janvier)

● La mise en place du Forum Tressois faisait partie des propositions que nous avons faites lors des élections municipales. Ses règles de fonctionnement sont conformes au règlement intérieur du conseil municipal et ont été délibérées en séance.

« Tress'ouvert propose des ateliers éco-créatifs en anglais » (tract octobre 2018)

● Cette association, créée par des membres de la minorité, a permis à une auto-entrepreneuse du Blayais de développer son activité commerciale en mettant gracieusement à sa disposition un local municipal, sans le déclarer ni l'assurer. Les tarifs ont rapidement fait fuir les clients.

« La non publication de l'encart de l'association Tress'ouvert dans le magazine municipal » (tract octobre 2018)

● Cette association dispose d'un encart dans le Tresses Informations. La minorité essaie d'étendre au monde associatif les polémiques qu'elle entretient.

## CONSEIL MUNICIPAL

« Il y a davantage d'élus femmes dans la minorité » (gazette n°29)

● La minorité compte autant d'élus que d'élues. Le numéro deux sur la liste de la minorité, qui disait vouloir s'investir pour la commune (en commençant par réclamer que la voirie soit refaite devant chez lui) a quitté la commune sitôt les élections passées, ce qui a amené une femme, suivante de liste, à siéger. La numéro trois sur la liste de la minorité a démissionné, ce qui a amené un homme, suivant de liste, à siéger. Du côté de la majorité les élus et élues de la première heure sont toujours mobilisés ; la composition reste paritaire comme au premier jour.

« Les règles du conseil municipal empêchent le public de participer » (gazette n°31)

● Ce ne sont pas les règles du conseil municipal qui s'appliquent mais la loi. Le juge censure d'ailleurs les délibérations prises avec la participation du public (voir par exemple Conseil d'Etat, 1996, commune de Mons en Baroeul).

« Il s'agit de débattre en conseil municipal de propositions déjà adoptées dans les petits comités préparatoires de la majorité » (gazette n°31)

● Les sujets présentés en conseil municipal sont travaillés préalablement au sein des commissions municipales. Les élus de la minorité participent peu à ces réunions et se contentent de signer la feuille de présence, sans rien dire en séance tout en dénigrant aussitôt sortis de la mairie !

## EQUIPEMENTS PUBLICS

« Les sanitaires du restaurant du CLSH sont insalubres » (gazette n°28)

● La minorité affiche des photos de lieux qui ne font pas partie de l'enceinte du centre de loisirs. Les sanitaires du CLSH sont parfaitement aux normes et se situent dans un autre bâtiment. Les photos publiées et republiées ne sont pas des images du centre de loisirs ; ces pièces ne sont pas classées dans la catégorie des locaux recevant du public et les enfants n'y ont pas accès.

## DECHETTERIE DE TRESSES

« La déchetterie est trop petite » (18 février)

● Cet équipement dépend du Syndicat de l'Entre-deux-Mers-Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (S.E.M.O.C.T.O.M.) qui regroupe 83 communes. Sur l'ensemble des 666km<sup>2</sup> couverts, il existe 6 déchetteries et nous avons la chance d'en avoir une. Elle sera agrandie très prochainement et pourra également accueillir des gravats. Le permis de construire a été signé récemment.

« Le changement de fonctionnement aurait pu être débattu en commission » (gazette n°32)

● Le sujet a été débattu en commission puis en séance publique du conseil communautaire. Le 2 avril dernier, la représentante de la minorité a voté pour la hausse des versements au SEMOCTOM découlant de la hausse des tarifs aux usagers.



Retrouvez-nous sur [www.facebook.com/tresses.ensemble](https://www.facebook.com/tresses.ensemble)

